



VISITE DE CHANTIER - CLOS DU MÉRIDIEN - 384 ROUTE DE BIOUX



ENCORE UNE OPÉRATION QUI S'INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MACONhabitat a pris le parti de construire 22 logements 384 route de Bioux dont une partie de la production d'énergie s'inscrira dans le cadre du développement durable. Sur un terrain acquis en Juillet 2003, les travaux ont débuté le 27 août 2006. Cet ensemble est réparti en 12 logements dans un petit immeuble et 10 pavillons individuels jumelés.

L'immeuble de 12 logements (3 type 2, 6 type 3 et 3 type 4) comporte 3 logements adaptés aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite. Les 9 autres logements sont quant à eux adaptables. Un garage et une cave sont associés à chaque logement.

Les 10 logements individuels seront tous de type 4 avec garage individuel, cave et buanderie. Le bâtiment collectif et les pavillons seront raccordés au chauffage urbain. Les pavillons bénéficieront de plus d'un module piloté par thermostat assurant une production de chauffage individuelle.

La réelle innovation de ce projet réside dans l'équipement respectant la politique de développement durable. En effet, les 22 logements seront équipés de panneaux solaires thermiques destinés à produire l'eau chaude sanitaire. Tous les logements disposeront de panneaux solaires de 2,30 m² implantés en toiture sur la façade sud-est (11 panneaux solaires pour le bâtiment collectif, soit 25,3 m² de captage solaire et 2 panneaux solaire par pavillon, soit 4,6 m² de captage solaire). Plusieurs ballons de stockage solaire, permettant de chauffer l'eau via les panneaux solaires et de la stocker, seront installés : un seul ballon de 1000 litres placé en sous-station pour le collectif (il sera complété d'un ballon de 2000 litres électrique, pour la consommation complémentaire). Quant aux pavillons, ils seront équipés chacun d'un ballon de 300 litres, équipé d'un appoint électrique de 2 kW pour le stockage solaire et la consommation complémentaire.

La consultation des entreprises s'est déroulée de janvier à avril 2006, le Cabinet ROBIN, et les bureaux d'étude BEM, PROJELEC, ELITHIS et I.B.S constituent l'équipe retenue pour ce projet. En ce qui concerne l'avancement des travaux, l'enduit de façade est terminé pour le collectif, le second œuvre est en cours. La couverture est en cours de réalisation pour les logements individuels. La mise en location de l'immeuble collectif est prévue dès le 1^{er} octobre de cette année. La livraison des individuels est programmé en mars 2008.

L'ENSOLEILLEMENT À MÂCON

L'opération des 12 logements et 10 pavillons répond aux exigences de la RT 2000 tant sur le plan de l'isolation thermique que sur les panneaux solaires et s'inscrit même au delà avec un C ref – 20 % * pour les pavillons et C ref – 23 % pour le collectif. L'installation solaire pour la production d'eau chaude sanitaire permet un taux de couverture de 45 % des besoins en consommation en moyenne sur l'année.

* C ref : signifie Coefficient de référence. Le coefficient de consommation en énergie primaire, C ou C ep, exprimé en kilowatt/heure au m², doit être inférieur ou égale à ce coefficient de référence.



ANNEXES

Surface habitable moyenne des logements :

Type de logement	Surface habitable
Logement Type 2	56 à 60 m ²
Logement Type 3	68 à 71 m ²
Logements Type 4 collectifs	87 m ²
Logements Type 4 pavillons	86 m ²

ZOOM

POURQUOI L'ÉNERGIE SOLAIRE RENTRE-T-ELLE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Avant tout, le développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». 1987 - Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien.

Alors, comment améliorer les conditions de vie de tous les citoyens du monde sans épuiser définitivement la Terre ? Comment satisfaire les besoins des hommes d'aujourd'hui tout en léguant la Terre en bon état aux générations qui l'habiteront après nous ? En apprenant à économiser et à partager de manière équitable les ressources, en utilisant les technologies qui polluent moins, qui gaspillent moins d'eau et moins d'énergie, et surtout en changeant nos habitudes de consommation et nos comportements. C'est cela, le développement durable.

L'utilisation de l'énergie solaire ne pollue pas l'atmosphère. C'est une énergie renouvelable qui contrairement à des idées reçues peut être utilisée dans de nombreuses régions. L'intérêt de l'énergie solaire tient autant à l'ensoleillement au m²* qu'à la durée de son utilisation (période de chauffage longue). C'est pourquoi le chauffage solaire est aussi intéressant à développer en Bourgogne que dans le Sud de la France. Pour la production d'eau chaude sanitaire et pour le chauffage, les coûts d'installation ne sont pas très élevés. C'est grâce à tous ces avantages que l'énergie solaire entre dans le cadre du développement durable.

*La Ville bénéficie d'un taux d'ensoleillement annuel de 22% (soit 1925 heures/an).



Liste des entreprises

Libellé	Nom	VILLE
V.R.D. - Espace Verts	DE GATA	71850 CHARNAY LES MACON
Gros œuvre	LIMOGE REVILLON	71260 LA SALLE
Charpente	SMJM	71850 LAIZE
Couverture - zinguerie	PIGUET	71000 SANCE
Etanchéité	BERTHOUD	71000 MACON
Menuis. Extérieures	OXXO	71250 CLUNY
Serrurerie	ROLLET	71680 CRECHES SUR SAONE
Portes de garages	DOITRAND	42260 GREZOLLES
Men. Intérieur - Faux plafonds	JOULIN	71850 CHARNAY LES MACON
Plâtrerie - Peinture	PERROTIN	01800 MEXIMIEUX
Sols scellés	DUDRAGUE	71570 La Chapelle de Guinchay
Sols souples	FONTIMPE	01570 St Laurent sur Saône
Plomberie - Chauffage - V.M.C.	DESMARIS	71260 SAINT ALBAIN
Electricité	LABROSSE	71120 CHANGY
Façades	NOVA DECO	71000 MACON
Ascenseur	C.F.A.	86281 SAINT BENOIT Cedex